

DCM N° 2023-11/038

Séance du 24 novembre 2023

Le conseil municipal dûment convoqué le 24 novembre 2023 à 18h, s'est réuni en session ordinaire, en mairie de Choisey, sous la présidence de Madame THEVENIN Hélène, Maire

Date de la convocation : 17 novembre 2023	La liste des délibérations affichée et publiée le 27/11/2023
Nombre de conseillers en exercice : 12	Acte rendu exécutoire le :

PRESENTS : THEVENIN Hélène, BARRET-PAQUES Béatrice, CRETIN Bérengère, DUBOIS Stéphane, LACROIX Marie-Paule, MAUPOIL Florence, METRAILLE Thomas, SIBILLE Laurent, VALENTE Nathalie (9 présents)

ABSENT(S) Excusé(s) : BARTHE Olivier, DEMONT PRENAT Sylvie, DIAS Edouard, LAVRUT Arnaud

POUVOIRS en application de l'article L. 2121-20 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 du CGCT, Ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
M. BARTHE Olivier	à	Mme BARRET PAQUES Béatrice
M. DIAS Edouard	à	M. DUBOIS Stéphane
M. LAVRUT Arnaud	à	Mme LACROIX Marie-Paule

Secrétaire de séance : Mme LACROIX Marie-Paule désignée conformément à l'article L.2121-6 du CGCT.

OBJET : Restructuration de la toiture de l'école élémentaire

Avant la rentrée scolaire 2023, des travaux de sécurisation ont dû être entrepris d'urgence sur la toiture de l'école élémentaire.

L'état d'avancement d'usure constatée sur la toiture a obligé la collectivité à faire réaliser une étude diagnostic sur la charpente.

Cette étude révèle qu'il est inévitable à court terme d'entreprendre des travaux de restructuration de la toiture du bâtiment scolaire : charpente, couverture et zinguerie.

L'ensemble du projet est estimé à 132 217 € H.T.

Le plan de financement prévisionnel peut être ainsi défini :

DEPENSES		RECETTES				
Description des Missions	Montant H.T. en €	Organismes	Nature du financement	Base H.T. en € subventionnable	Tx subv. en %	Montant H.T. en €
Etude diagnostic de la charpente	2340	ETAT	DETR	132217	30	39665
Réalisation devis quantitatifs couverture	1740	Commune	Autofinancement		70	92552
Mission MOE – 12%	13 730					
Travaux de restructuration de la toiture	114407					
TOTAL	132217	TOTAL				132217

Envoyé en préfecture le 27/11/2023

Reçu en préfecture le 27/11/2023

Publié le 28/11/2023

ID : 039-213901507-20231124-DCM202311038-DE



Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité

ADOpte l'opération de restructuration de la toiture de l'école élémentaire et arrête les modalités de financement.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessus

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions

SOLLICITE auprès de l'Etat une aide financière pour soutenir ce projet

AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Mme THEVENIN Hélène

